

## Pour davantage de cohésion et de cohérence au Conseil fédéral

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2005

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre à Berne, le Centre pour la Réforme des Institutions Suisses (CRIS) a annoncé sa création et lancé sa première proposition. Fondé par 16 personnalités convaincues que la Suisse ne sortira pas de ses blocages sans une adaptation de ses institutions, le CRIS a présenté une réforme du mode d'élection du Conseil fédéral visant à assurer le minimum de convergence nécessaire à son fonctionnement crédible. Introduisant un scrutin de liste à deux tours, cette proposition permet une véritable refondation de la concordance en 2007. Formulée sous forme d'initiative parlementaire, elle sera déposée aux Chambres cet automne encore.

### LE DEBAT INSTITUTIONNEL NE PEUT PLUS ETRE EVITE

Formé d'un premier noyau de 16 citoyens, le CRIS est une association sans but lucratif qui s'est constituée en mai 2005. Animé par la présidente, Yvette Jaggi, et le secrétaire général, François Cherix, le CRIS estime que les blocages politiques de la Suisse actuelle ne peuvent plus être dépassés sans une adaptation de certains fonctionnements. Le CRIS souhaite donc contribuer à un débat sur les institutions qui débouche sur des solutions concrètes et constructives.

### L'ACTUEL MODE D'ELECTION DU CONSEIL FEDERAL CUMULE LES DEFAUTS

Dans l'immédiat, au terme de ses premiers travaux, le CRIS est arrivé à la conclusion que le mode d'élection du Conseil fédéral constitue une réforme prioritaire. En effet, en 2003, le Conseil fédéral est entré dans une concordance purement arithmétique, sans contenu politique, qui ne repose même plus sur une interprétation commune des institutions ou de la collégialité. Dès lors, ce système cumule les défauts : il ne pacifie pas l'usage de la démocratie directe ; il n'assure pas la légitimité d'un Conseil fédéral déchiré ; il n'est d'aucun secours pour orienter un pays paralysé par des visions contradictoires ; il ne permet pas l'émergence d'une alternative aux blocages.

### SUR LES GRANDS DOSSIERS, LA CRISE POLITIQUE EST PERMANENTE.

Ce déficit de cohérence au sommet installe la Confédération dans une crise politique permanente : Sur des thèmes centraux tels que le rôle de l'Etat, le fonctionnement de la démocratie, la finalité des assurances sociales et de la fiscalité, les missions de l'armée ou la question européenne, des options inconciliables conduisent soit à des actions incohérentes, soit à un immobilisme dangereux.

### LE SCRUTIN DE LISTE COMPACTE PERMET DE CHOISIR UNE EQUIPE TRANSPARTI

Concrètement, le CRIS propose d'introduire un scrutin de liste compacte fonctionnant comme suit : Pour participer, chaque liste doit comporter 7 personnes éligibles, dont 2 au moins provenant des minorités linguistiques, et obtenir le soutien de 30 parlementaires. Au premier tour, la majorité absolue est requise. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé entre les deux listes qui ont obtenu le plus de suffrages. Ces deux listes peuvent être partiellement recomposées, trois personnes provenant de listes éliminées au premier tour pouvant remplacer des personnes figurant dans la composition initiale. La liste qui obtient le plus de suffrages forme alors le Conseil fédéral. L'actuelle élection successive et par ancienneté est inéquitable, peu démocratique, source de confusion et susceptible de produire des assemblages aléatoires sans signification politique. Le scrutin de liste introduit la notion d'équipe, résultat d'une négociation préalable.

### LA REFORME PROPOSEE PERMET UNE REFONDATION DE LA CONCORDANCE

La force de la réforme proposée est qu'elle préserve les traditions, les valeurs et les particularités de la Suisse. Elle n'exclut nullement une concordance de tous les partis. Par contre, elle les incite à conduire une négociation globale sur les orientations générales et les personnes, dont la liste devient le fruit. Le hasard est éliminé, au profit de la volonté commune de gouverner ensemble. Dans ce sens, on peut parler d'une véritable refondation de la concordance, au sens politique du terme.

### LE PROJET DU CRIS SERA LANCE CET AUTOMNE

Cet automne encore, le projet du CRIS sera transformé en initiative parlementaire. La conseillère nationale radicale Christa Markwalder et le conseiller national socialiste Roger Nordmann seront les premiers signataires. Membres du CRIS, ils seront les porteurs d'une proposition transparti qui devrait réunir de nombreux soutiens sous la Coupole.